

Le secteur médico-social embauche

À la suite de sa mission d'insertion professionnelle et de développement des relations avec les entreprises locales, la Maison intercommunale pour l'emploi de la rive gauche du Drac (Mipe) proposait, à une trentaine de demandeurs d'emploi de plus de 25 ans, dont elle s'occupe, une séance d'information sur les métiers du secteur médico-social, un domaine qui recrute beaucoup en ce moment, que l'on soit diplômé ou non. Cette session, organisée par le Département et animée par Dally Vraet et Emmanuelle Bitaud, a abordé les différents métiers, s'articulant autour de trois axes.

Le premier présentait sous la forme de petits reportages les différentes professions médico-sociales : agent d'accueil, secrétaire médical, aide des services hospitaliers, aide à domicile, aide à la vie ou aide à l'accompagnement social et éducatif (anciennement ASH, agent des services hospitaliers). « Notre but est de vous présenter des métiers auxquels vous n'auriez pas forcément pensé », a précisé Dally Vraet.

Des possibilités de formation

Le deuxième volet consistait à mettre en interaction les demandeurs d'emploi présents avec des recruteurs potentiels. Plusieurs responsables de structures installées à Seyssins, dont la résidence d'autonomie Le Belvédère, l'établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (Ehpad) Les Orchidées et le foyer d'accueil médicalisé pour adultes handicapés (FAM) de l'Esthi, ont donc présenté leur établissement et répondu aux nombreuses questions, notamment sur les modes de recrutement.

Laurence Coynel du Groupement d'établissements



De gauche à droite : Sarah Vergini de Pôle emploi, Sylvie Marson d'Esthi (foyer d'accueil médicalisé), Agnès Lahtoui de l'Ehpad Les Orchidées, Gaëlle Martinez de la résidence autonomie Le Belvédère et Laurence Coynel du Greta.

(Greta) a ensuite abordé le volet des formations possibles, proposées actuellement : titres professionnels ou brevets d'État. Elle a aussi insisté sur le montage des dossiers, afin d'optimiser ses chances d'être accepté sur une formation en fonction de son projet professionnel. « Il est vraiment préférable d'avoir effectué un stage dans une structure d'accueil avant d'entrer en formation, c'est un plus qui assure que vous avez sérieusement réfléchi votre projet. Vous pouvez aussi commencer par valider un titre professionnel et poursuivre ensuite votre formation par un diplôme d'État », a-t-elle insisté, en précisant qu'aujourd'hui de nombreuses passerelles existent entre les différentes formations pour valider des diplômes dont la Validation des acquis professionnels (VAE).

Enfin, Sarah Vergini de Pôle emploi a brossé le volet du financement des formations, et en insistant, elle aussi, sur la validation et la cohérence du projet professionnel, vérifié systématiquement par l'organisme de formation. « Les conseillers emplois sont aussi là pour vous aider à monter ces dossiers souvent complexes », a-t-elle conclu.

Nathalie BELLON

Trouver un employeur pour entrer en formation

Sylvie Birraux, après un licenciement qui a, dans un premier temps, fait basculer sa vie, a décidé de faire de cet événement une force pour se reconverter. L'aide à la personne l'ayant toujours intéressé, c'est tout naturellement qu'elle s'est tournée vers les maisons de retraite où elle a très vite décroché un emploi.

Une nouvelle carrière dans le social en devenant auxiliaire de vie

Sa motivation et son enthousiasme n'ont d'ailleurs pas échappé aux recruteurs présents sur la demi-journée d'information sur les métiers du médico-social, organisée par la Maison intercommunale pour l'emploi de la rive gauche du Drac (Mipe), jeudi.

Extrêmement motivée et volontaire, Sylvie souhaiterait donc se former pour poursuivre sa nouvelle carrière dans le social en devenant auxiliaire de vie, « ce qui me permettrait d'être plus dans le soin à la per-



Sylvie Birraux est en reconversion professionnelle. Après un stage d'agent de service hospitalier, elle souhaiterait se former pour devenir auxiliaire de vie et avoir accès à plus de soins à la personne.

sonne », explique-t-elle. Mais pour cela, elle a besoin d'un employeur qui l'accepterait en stage sur un poste d'auxiliaire de vie, afin de valider son diplôme.

Pour la contacter : birraux.sylvie@mipe.fr

EMPLOI

Le secteur médico-social embauche

Dans le cadre de sa mission d'insertion professionnelle et de développement des relations avec les entreprises locales, la Maison intercommunale pour l'emploi de la rive gauche du Drac (Mipe) proposait, mardi, à une trentaine de demandeurs d'emploi de plus de 45 ans, dont elle s'occupe, une séance d'information sur les métiers du secteur médico-social. Un domaine qui recrute, ce moment, que l'on soit qualifié ou non. Cette session, financée par le Département et animée par Dally Vraïan et Emmanuelle Bitaud, conseillères emploi, s'articule autour de trois axes.

Le premier présentait sous forme de petits reportages les différentes professions médico-sociales : agent d'accueil secrétaire médical, agent des services hospitalier hôtelier, auxiliaire de vie ou agent d'accompagnement social et social (anciennement ASH, agent des services médicaux). « Notre but est de vous présenter des métiers auxquels vous n'auriez pas forcément pensé », a précisé Dally Vraïan.

Les possibilités de formation

Le deuxième volet consistait à mettre en interaction les demandeurs d'emploi présents et les recruteurs potentiels, responsables de structures installées à Seyssins, dont la résidence d'autonomie Le Belvédère, l'établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (Ehpad) Les Orchidées et l'oyer d'accueil médicalisé (Oam) adultes handicapés (Ad) de l'Esthà, ont donc présenté leur établissement et répondu aux nombreuses questions, notamment sur les modes de recrutement.

Le troisième volet consistait à



De gauche à droite : Sarah Vergini de Pôle emploi, Sylvie Manson d'Esthà (oyer d'accueil médicalisé), Agnès Lahlaoui de l'Ehpad Les Orchidées, Gaëlle Martinez de la résidence autonomie Le Belvédère et Laurence Croyuel du Greta.

(Greta) a ensuite abordé le volet des formations possibles, proposées actuellement : titres professionnels ou brevets d'État. Elle a aussi insisté sur le montage des dossiers, afin d'optimiser ses chances d'être accepté sur une formation en fonction de son projet professionnel. « Il est vraiment préférable d'avoir effectué un stage dans une structure d'accueil avant d'entrer en formation, c'est un plus qui assure que vous avez réellement réfléchi votre projet. Vous pouvez aussi commencer par valider un titre professionnel et poursuivre ensuite votre formation par un diplôme d'État », a-t-elle insisté, en précisant qu'aujourd'hui de nombreuses passerelles existent entre les différentes formations pour valider des diplômes dont la Validation des acquis professionnels (VAE).

Enfin, Sarah Vergini de Pôle emploi a brosse le volet du financement des formations, et en insistant, elle aussi, sur la validation et la cohérence du projet professionnel, vérifié systématiquement par l'organisme de formation. « Les conseillers emplois sont aussi là pour vous aider à monter ces dossiers souvent complexes », a-t-elle conclu.

Nathalie BELLON

Trouver un employeur pour entrer en formation

Sylvie Birraux, après un licenciement qui a, dans un premier temps, fait basculer sa vie, a décidé de faire de cet événement une force pour se reconstruire. L'aide à la personne l'ayant toujours intéressé, c'est tout naturellement qu'elle s'est tournée vers les maisons de retraite où elle a très vite décroché un emploi.

Une nouvelle carrière dans le social en devenant auxiliaire de vie

Sa motivation et son enthousiasme n'ont d'ailleurs pas échappé aux recruteurs présents sur la demi-journée d'information sur les métiers du médico-social, organisée par la Maison intercommunale pour l'emploi de la rive gauche du Drac (Mipe), jeudi.

Extrêmement motivée et volontaire, Sylvie souhaiterait donc se former pour poursuivre sa nouvelle carrière dans le social en devenant auxiliaire de vie, « ce qui me permettrait d'être plus dans le soin à la per-



Sylvie Birraux est en reconversion professionnelle. Après un stage d'agent de service hospitalier, elle souhaiterait se former pour devenir auxiliaire de vie et avoir accès à plus de soins à la personne.

sonne », explique-t-elle. Mais pour cela, elle a besoin d'un employeur qui l'accepterait en stage sur un poste d'auxiliaire de vie, afin de valider son diplôme.

Pour la contacter : birraux.sylvie@mipe.fr